



**Discussions exclusives
entre les fondateurs d'EPC Groupe et Argos Wityu SAS
portant sur l'acquisition conditionnelle
de 100% du capital d'E.J. Barbier.**

Paris, le 15 novembre 2019,

Les actionnaires de la société E.J. Barbier SA (« **E.J. Barbier** »), holding de contrôle détenant 113 603 actions représentant approximativement 67,46% du capital et 82,98% des droits de vote de la Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques¹ (« **EPC Groupe** » ou « **EPC** ») et 3 777 parts de fondateur², sont entrés en négociations exclusives avec la société de gestion Argos Wityu SAS (« **Argos** ») relativement à l'acquisition de la totalité du capital et des droits de vote d'E.J. Barbier par 4 Décembre SAS, une société de reprise contrôlée par quatre fonds gérés par Argos et dans laquelle certains actionnaires actuels d'E.J. Barbier et certains dirigeants du groupe EPC détiendraient une participation minoritaire.

La conclusion des accords définitifs relatifs au transfert à Argos de la totalité du capital et des droits de vote d'E.J. Barbier pourra intervenir à l'issue de la procédure d'information ou de consultation requise des institutions représentatives du personnel du groupe EPC. La réalisation du transfert serait alors notamment soumise à un certain nombre de conditions suspensives, au nombre desquelles l'obtention d'autorisations réglementaires en France et à l'étranger, l'obtention d'autorisations au titre du contrôle des concentrations ainsi que la convocation d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'EPC aux fins de se prononcer sur le rachat des parts de fondateur dans les conditions et à un prix fixé conformément à l'article 8ter de la loi de 1929 sur les Parts de Fondateur et aux dispositions du Décret n°67-452 du 6 juin 1967 pris pour son application.

Conformément à la réglementation applicable, en cas de réalisation de cette opération, 4 Décembre SAS déposera une offre publique d'achat simplifiée sur le solde du capital d'EPC Groupe. L'offre publique devrait intervenir à un prix par action EPC de 429€, qui est cohérent avec le prix d'acquisition des actions E.J Barbier et résulte d'un processus compétitif de

¹ Sur la base d'un capital composé de 168.400 actions représentant 254.684 droits de vote calculés conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF.

² Représentant 12,82% des parts de fondateur au nombre de 29.473.

cession organisé par les vendeurs et leurs conseils et de la négociation entre ces derniers et Argos, qui a également conduit à une valorisation des parts de fondateur à un prix unitaire de 480€. Si l'expertise de valorisation des parts de fondateur, effectuée en application des dispositions du Décret n°67-452 du 6 juin 1967 portant application de l'article 8 ter de la loi du 23 janvier 1929 sur les parts de fondateur émises par les sociétés, concluait à une valorisation différente de 480€, le prix par action de 429 € serait ajusté. Un expert indépendant sera amené à se prononcer sur le caractère équitable des conditions financières de l'offre publique.

Afin de favoriser le développement du groupe, l'acquisition envisagée d'E.J. Barbier et l'offre publique d'achat simplifiée subséquente, seront financées uniquement en fonds propres et quasi-fonds-propres sans recours à un endettement extérieur.

Argos n'a pas l'intention de solliciter un retrait obligatoire.

Le Conseil d'administration d'EPC, réuni le 14 novembre 2019, a accueilli favorablement le principe de l'opération et constitué, en son sein, un comité ad hoc composé de deux administrateurs indépendants aux fins, d'une part, de proposer l'expert indépendant qui sera ensuite désigné par le Conseil d'administration³ pour établir un rapport sur le caractère équitable des conditions financières de l'offre publique d'achat simplifiée, et d'autre part d'assurer la supervision de la mission de l'expert indépendant.

En fonction des délais nécessaires à la réalisation des procédures d'information / consultation susvisées et à la levée des conditions suspensives, le transfert pourrait intervenir, le cas échéant, au cours du premier semestre 2020.

La Société a demandé à Euronext de suspendre la cotation des actions et parts de fondateurs. La reprise des négociations interviendra lundi 18 novembre.

³ Le marché sera informé dès que cette désignation sera intervenue.

CONTACT INFORMATION

Argos Wityu :
Coralie Cornet
Directrice de la Communication
ccc@argos.fund
+33 1 87 44 92 18

EPC Groupe :
contact.actionnaires@epc-groupe.fr

Ce communiqué contient des éléments prospectifs qui sont basés sur des appréciations ou des hypothèses raisonnables à la date du communiqué et qui pourraient évoluer ou être modifiées en raison, en particulier, d'aléas ou d'incertitudes et de risques liés à l'environnement économique, financier, réglementaire et concurrentiel, des risques exposés dans le Document de Référence 2018 et aux éventuels risques inconnus ou non significatifs à ce jour qui pourraient survenir ultérieurement. La société EPC GROUPE s'engage à publier ou communiquer d'éventuels rectificatifs ou mises à jour de ces éléments dans le cadre de l'obligation d'information périodique et permanente à laquelle est soumise toute société cotée.

A propos d'EPC GROUPE

Créée en 1893, EPC Groupe est une entreprise française dont les métiers historiques sont la fabrication, le stockage et la distribution d'explosifs civils. A partir des années 2000 le groupe a diversifié ses activités, toujours dans le secteur civil, sur le marché de la démolition et des additifs diesels. Il a également étendu sa gamme de produits et a développé des activités de service. EPC Groupe dispose d'un savoir-faire et d'une expertise reconnus tant pour ses clients opérateurs de mines et carrières, que pour les acteurs des travaux publics. Il est implanté sur les 5 continents où il dispose d'une quarantaine de filiales ainsi que d'un large réseau de distribution. En 2018, le groupe, qui emploie environ 2.200 salariés, a réalisé un chiffre d'affaires de 323 millions € et un EBITDA de 18 millions €. EPC Groupe est coté sur la Bourse de Paris (FR0000039026 EXPL, actions ordinaires, et FR0000037343 EPCP, parts de fondateur).

A propos d'Argos

<http://argos.wityu.fund>

Argos Wityu est un fonds d'investissement européen indépendant avec des bureaux à Bruxelles, Francfort, Genève, Luxembourg, Milan et Paris. Depuis sa création en 1989, le groupe a réalisé plus de 80 investissements dans des entreprises de taille moyenne (25 à 200 millions d'euros de valeur d'entreprise). Ses prises de participations majoritaires sont comprises entre 10 et 100 millions d'euros par transaction. Fort d'un milliard d'euros sous gestion dédiés à la transmission d'entreprises, le groupe développe une stratégie d'investissement axée sur des opérations complexes privilégiant la transformation et la croissance des entreprises.